



COMMUNE  
DE LA  
GRANDE BÉROCHE

### Arrêté du Conseil communal

Le Conseil communal de la commune de La Grande Béroche,  
considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général par suite de la  
démission de M. Jacques Péter-Contesse ;  
vu les résultats de l'élection des autorités communales du 18 juin 2017 ;  
vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984 ;

#### arrête :

Article 1<sup>er</sup> : Mme Marie-Hélène Kohler, suppléante de la liste du parti socialiste, à laquelle appartient le siège vacant, est proclamée élue conseillère générale.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché et fera l'objet d'une publication dans la Feuille officielle, il en sera délivré une expédition à la conseillère proclamée.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,  
Gilbert Bertschi

Le secrétaire,  
Joël Wahli

Saint-Aubin-Sauges, le 14 février 2018